



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-83139>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **24-83139**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV)

Correspondant : DARGENTOLLE GEORGES, PRESIDENT DU SEHV

Adresse : 8 rue d'Anguernaud, ZA Le Chatenet, 87410 LE PALAIS SUR VIENNE

Coordonnées :

Téléphone : 0555350430

Courriel : sehv@sehv.fr

Adresse internet : <http://www.sehv.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Lieu d'exécution : 8 rue d'Anguernaud, 87410 LE PALAIS SUR VIENNE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La consultation a pour objet l'attribution d'un marché de fourniture de services de télécommunications pour le SEHV

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement est assuré par le budget du syndicat par les ressources propres

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Les candidats sont autorisés à se présenter seuls ou associés, selon les termes de l'article R2142-19 du Code la commande publique, sous forme de groupement. Le groupement peut être conjoint ou solidaire. En cas de choix d'un groupement conjoint, le marché prévoit que le mandataire du groupement est solidaire, pour l'exécution du marché et pour leurs obligations contractuelles, de

chacun des membres du groupement. Un même candidat ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement. Un candidat ne peut pas agir à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements. Les candidats d'un même groupe (société mère et filiales ou filiales entre elles) souhaitant présenter des offres distinctes et concurrentes doivent veiller à ne pas s'échanger d'informations qui seraient de nature à fausser la concurrence réelle et sérieuse. En cas de suspicion de pratique anti-concurrentielle, le SEHV saisira l'Autorité de la concurrence en vue d'engager des poursuites et, le cas échéant, le juge administratif aux fins d'annulation du marché public

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 05/08/2024 à 10:00

Délai minimum de validité des offres : 1 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024S14

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral,

accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRI23 Valeur estimée hors TVA : entre 40 000,00 euro(s) et 0,00 euro(s)

Reconductions : OUI Nombre de reconductions éventuelles : entre 1 et 1 Calendrier prévisionnel des

marchés ultérieurs : 24 mois Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents

contractuels et additionnels : Documents payant : NON Modalités d'ouverture des offres : Date: 05

août 2024 Lieu : SEHV Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds

communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Instance chargée des

procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges, 1, cours Vergniaud 87000 Limoges Tél :

0555339155 Fax : 0555339160 Mel : greffe.ta-limoges@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s)

d'introduction des recours : Cf. le greffe du Tribunal Administrative à l'adresse ci-dessus

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/07/2024